

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Lundi 27 Mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 22 Mai, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. D'ORAZIO, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CASASOPRANA	à	Mme JOLY
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme FIESCHI-DI-GRAZIA
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme GUERRINI	à	M. LAUDATO
M. SBRAGGIA	à	M. FERRARA

Etaient absents :

Mme GUIDICELLI, Adjointe au Maire, Mme PERES, M. TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45
Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 30
Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 27 Mai 2013

Délibération N°2013 / 153

Les Journées nationales d'Archéologie, 7, 8 et 9 juin 2013.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Les Journées nationales de l'Archéologie sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication qui en a confié la coordination à l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives). Elles ont pour ambition de sensibiliser les publics les plus divers à l'archéologie, à ses enjeux, à ses disciplines, à ses métiers et à ses méthodes.

Elles offrent l'occasion de mieux faire connaître les sites archéologiques et les collections permanentes des musées ; elles facilitent les rencontres avec les archéologues et permettent de souligner le continuum entre la mise au jour des vestiges et leur présentation muséale ; elles suscitent la découverte de monuments méconnus et illustrent la diversité des contextes d'intervention des archéologues (fouilles programmées, découvertes fortuites, archéologie préventive, etc.) ainsi que la richesse des questions soulevées par la recherche actuelle (archéologie urbaine et archéologie rurale, archéologie funéraire, archéologie des peuplements et de l'occupation des territoires, archéologie environnementale et archéologie du paysage) et mettent en valeur le maillage de l'archéologie en France.

Ces journées s'appuient sur tous les acteurs du réseau de l'archéologie (musées, sites, universités, CNRS et organismes de recherche, services régionaux de l'archéologie, services archéologiques, patrimoniaux et/ou d'archives des collectivités territoriales, Inrap, opérateurs privés d'archéologie préventive, aménageurs, restaurateurs, etc.), qui sont invités à proposer, dans chaque région, des initiatives originales de nature à attirer et séduire le public (« portes ouvertes » sur les chantiers, ouvertures exceptionnelles, conférences, visites-conférences, expositions-dossiers, gratuités...).

Les « portes ouvertes » permettent de combler la curiosité d'un large public en lui offrant l'occasion unique de découvrir les recherches récentes sur les lieux mêmes des fouilles. Elles permettent aux visiteurs privilégiés de renforcer leur connaissance de l'histoire locale et de s'approprier ces découvertes. Sur tous les chantiers où la visite est techniquement possible, les partenaires des journées accueillent le public et l'accompagnent dans la compréhension du site et la lecture des vestiges. Sur certaines fouilles, des animations complètent la visite et le jeune public peut se familiariser avec différentes techniques (ateliers de feu primitif, lancer de javelot avec un propulseur, taille de silex, etc.).

Programme des Journées nationales de l'Archéologie 2013

Ville d'Ajaccio

Dans le cadre du label *Ville d'Art et d'Histoire*, le service Patrimoine de la ville d'Ajaccio souhaite développer ses actions de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine. Cette programmation s'inscrit dans cet objectif.

En effet, la ville d'Ajaccio a souhaité participer, pour la 1^{ère} fois cette année, à cette quatrième édition des Journées nationales de l'Archéologie, qui met à l'honneur, le temps d'un week-end, la diversité du patrimoine archéologique à travers des initiatives exceptionnelles. Trois manifestations sont ainsi proposées gratuitement au public.

La participation de la Ville à ces journées permettra une meilleure visibilité des richesses archéologiques de la région d'Ajaccio et sera également l'occasion de rencontrer des archéologues.

Vendredi 7 juin

Bibliothèque patrimoniale Fesch

Conférence de Monsieur Franck Leandri, conservateur régional de l'archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Corse et de Madame Franca Cibecchini du DRASSM (Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines).

L'objet de leur intervention portera sur les principales découvertes archéologiques en Corse de ces 20 dernières années.

Samedi 8 juin :

En partenariat avec le musée A Bandera

L'objet archéologique (à la lueur du "pays ajaccien") : de la découverte au musée

Après une présentation des collections du musée, un débat illustré par le biais de projections retracera les grandes découvertes archéologiques (terrestre et sous-marine) de la région d'Ajaccio et les principaux objets qui en sont issus.

Trois visites guidées sont prévues : à 10h30, 14h00 et 15h30.

Dimanche 9 juin

En partenariat avec le Laboratoire Régional d'Archéologie (LRA)

Visite de site archéologique *le Castello de Finosa* sur la commune d'Ajaccio, encadrée par Hélène Paolini-Saez et Marie-Andrée Gardella, archéologues au Laboratoire Régional d'Archéologie.

Au cœur du maquis corse, à quelques encablures d'Ajaccio, les participants découvriront un site fortifié de la Protohistoire où des restes de construction sont encore nettement observables. Une belle promenade à partager en famille pour redécouvrir la Préhistoire de la

Corse et les caractéristiques des habitats du II^e millénaire avant notre ère. En complément de cette visite, un atelier de manipulation d'argile permettra de découvrir les gestes de nos plus anciens ancêtres.

La Ville d'Ajaccio a ainsi souhaité proposer une « archéo-balade » familiale afin que petits et grands puissent ensemble participer à cette animation.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER la proposition du programme des Journées nationales de l'Archéologie, telle qu'exposée ci-dessus, et à passer tous contrats relatifs à ce programme.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous actes administratifs relatifs à l'ensemble de cette programmation.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2013 et les dépenses seront imputées au chapitre 11, fonction 324

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de son Président,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 24 mai 2013.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- le programme des Journées nationales de l'Archéologie, les 7, 8 et 9 juin 2013.

AUTORISE Monsieur le Maire

- à signer tous actes administratifs relatifs à cette programmation et à passer tous contrats relatifs à ce programme.

DIT

- que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2013 et les dépenses seront imputées au Chapitre 11, Fonction 324.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait à Ajaccio les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE MAIRE

Simon Renucci
De Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20130527-2013_153-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2013